

U.S.

DAX



BASKET



**DOSSIER
D'INSCRIPTION
2021-2022**



GRAND DAX
AGGLOMÉRATION



BIENVENUE À L'US DAX BASKET

Que tu sois nouvelle ou nouveau venu(e) dans notre section ou que tu sois déjà un(e) fidèle rouge et blanc(he), nous t'en remercions ! Tu as entre les mains le dossier d'inscription pour la saison 2021-2022. Il est important de prendre le temps de lire l'ensemble des documents afin que ton inscription et ton intégration dans la section se fassent dans les meilleures conditions. Le dossier comprend les documents suivants :

- > **UNE PRÉSENTATION DE LA SECTION BASKET**
- > **LA CHARTE DU LICENCIÉ A LIRE PLÛTÔT 2 FOIS QU'UNE (JOUEURS ET PARENTS)**
- > **LA LISTE DES PARTENAIRES QUI NOUS SOUTIENNENT**
- > **LE MODE D'EMPLOI POUR LA LICENCE NUMÉRIQUE**
- > **NOUVEAUTÉ : LA PAIEMENT EN LIGNE DE LA LICENCE**
- > **NOUVEAUTÉ : LE BASKET SANTÉ**
- > **LE TARIF DES LICENCES**
- > **LES OFFRES USD**
- > **LA FICHE DE COTISATION A COMPLÉTER SI TU NE PAGES PAS EN LIGNE ✎**
- > **LA FICHE DE RENSEIGNEMENTS A COMPLÉTER POUR L'ENSEMBLE DES LICENCIÉS ✎**
- > **UN APPEL A BÉNÉVOLES A COMPLÉTER ✎**

Pour toute question, n'hésite pas à contacter notre éducatrice **Johanna DA SILVA**
06.46.69.43.80 / usdax.basket40@gmail.com

RETROUVE TOUTE L'ACTUALITÉ DU
CLUB SUR NOS RÉSEAUX SOCIAUX !



facebook.com/usdaxbasket



instagram.com/u.s.dax_section_basket

UNE EQUIPE DIRIGEANTE A VOTRE ECOUTE



Emmanuel DUFAU
Président



Virginie DULUCQ
Présidente



Monique PLANTIER
Trésorière



Laetitia LOUYS
Secrétaire



Sabrina GRONDIN
Trésorière-adjointe



Stéphane LOUSTALOT
*Membre
réfèrent commission
sportive*



Rozenn BARBÉ
*Membre
réfèrente commission
partenariat/communication*



Sophie LOUSTALOT
*Membre
réfèrente commission
animation*



Elodie BEYRIS
Membre



Bernadette DEYRIS
Membre



Christelle DUPONT
Membre



Jean-Marie LABORDE
Membre



Nathalie LABORDE
Membre



Jérôme LAMAGNÈRE
Membre



Lilian LAMOTHE
Membre

LE MOT DE L'ÉQUIPE DIRIGEANTE

Chers amis de l'USD DAX Basket,

Alors que s'annonce la saison 2021-2022, il est nécessaire de revenir sur la saison précédente qui fut bien sûr très compliquée. Avec -20% de licences et l'arrêt de toute activité 2 mois seulement après la reprise, notre section a souffert. Plus largement le basket dans son ensemble a souffert. Sport collectif - de contact - en intérieur, le basket cumule les handicaps face au COVID. Nos ambitions étaient pourtant là avec notamment la création d'une équipe seniors féminine, des ambitions de montée pour nos seniors garçons, le développement d'une offre de basket santé et bien sûr la volonté de continuer à faire progresser nos équipes jeunes.

La saison fut donc compliquée, mais nous avons saisi chaque occasion qui nous permettait de revenir sur les terrains. Nous avons pu profiter de la salle Maurice Boyau pendant les vacances de Noël, puis, le partenariat noué avec le lycée de Borda et le collège Léon des Landes a permis de proposer des entraînements extérieurs de fin février à fin mai. Merci à ces établissements scolaires sans qui nous aurions été sans solution. Nous avons terminé la saison à Yzosse en raison des travaux de réfection du parquet à la salle Maurice Boyau. Merci à la commune d'Yzosse pour les créneaux mis à notre disposition.

Ainsi, nos jeunes ont pu retrouver tant bien que mal le chemin des terrains, Ce ne fut pas le cas des adultes qui ont dû patienter jusqu'au mois de juin. D'où la décision de l'équipe dirigeante d'appliquer un geste financier sur le prix des licences 2021-2022 pour les équipes seniors et loisirs. Les autres licences resteront au même prix que la saison précédente.

Malheureusement le COVID est toujours là et nous devons encore nous y adapter. La rentrée sportive se fera sous le signe du pass sanitaire qui se met en place à partir de ce mois d'août. Vous trouverez jointes à ce dossier les informations de la FFBB à ce sujet.

Parmi les nouveautés de la saison 2021-2022, il vous est désormais possible de payer en ligne votre licence. Nous serons à vos côtés pour vous accompagner dans cette évolution pour ceux qui le souhaitent. Nous innovons également avec la création d'un créneau hebdomadaire dédié au basket santé.

Enfin, nous faisons appel à votre solidarité et votre générosité. Solidarité, car comme chaque saison, nous aurons besoin de bénévoles sur les terrains et en dehors. Sans bénévoles, pas de club. Générosité, car comme beaucoup de clubs, la crise du COVID n'est pas sans conséquence sur nos ressources financières. L'appartenance à l'US DAX n'est pas une assurance tout risque comme certains pourraient le croire. Nous faisons donc un appel aux dons afin d'assurer la pérennité de notre section et continuer à promouvoir notre beau sport.

Nous vous souhaitons une belle saison !

**Virginie DULUCQ et Emmanuel DUFAU, co-présidents
et les membres du bureau de l'US DAX Basket**

PRÉSENTATION DE LA SECTION

86 ANS DE BASKET

Notre club de basket est une section de la structure omnisports de l'« Union Sportive Dacquoise » créée en 1904. Le basket connaît sa première équipe masculine en 1935 et sa première équipe féminine en 1941. L'histoire de l'US Dax Basket est jalonnée de périodes fastes marquées par une trentaine de titres aux niveaux départemental et régional.



SAISON 2020-2021



En 2021, notre section a obtenu le **Label Citoyen MAÏF** de la Fédération Française de Basket. Ce label récompense l'engagement d'un club dans la mise en place d'une démarche citoyenne dans les domaines suivants : Ethique et Respect / Environnement et transition écologique / Intégration et Diversité / Solidarité et Partage / Pratique féminine et féminisation.

JOHANNA DA SILVA, notre éducatrice diplômée



Titulaire d'un BPJEPS Basket, Johanna assure les entraînements de toutes les équipes jeunes du club. Elle assure aussi les formations à la table de marque numérique et participe à l'encadrement de l'école d'arbitrage de la CTC. Johanna est également diplômée animatrice basket santé. Elle dispose d'un contrat de 25h. Sa rémunération est entièrement prise en charge par le club.

CHARTRE DE L'U.S.DAX Basket

La signature d'une licence à l'U.S. DAX Basket donne des droits et implique un certain nombre d'engagements. Du bon équilibre entre droits et devoirs, et de leur réelle acceptation dépend le bon déroulement de la saison. Cette charte présente les attentes du club vis-à-vis de tout licencié (joueur, entraîneur, arbitre, OTM, dirigeant, simple bénévole) ainsi qu'aux parents et accompagnateurs des licenciés mineurs.

ARTICLE 1 - RESPONSABILITÉ

Aucun membre de la section n'est compétent pour prendre des décisions, mettre en place des actions engageant le club vis-à-vis de personnes membres ou non membres de la section. Seuls les membres du bureau sont habilités à prendre des décisions ou réaliser des actions engageant le club vis-à-vis de personnes membres ou non membres de la section.

ARTICLE 2 - PRISE D'UNE LICENCE

Toute personne, pour pouvoir jouer, encadrer une équipe, arbitrer, assurer la table de marque, doit être licenciée au sein de la section et à jour de sa cotisation. En cas de non-paiement de sa licence, le bureau de la section lui interdira l'accès aux activités du club tant que cette cotisation ne sera pas réglée. Le bureau rappelle que des facilités de paiement sont possibles.

ARTICLE 3 - DROIT A L'IMAGE

Toute personne a, sur son image et sur l'utilisation qui en est faite, un droit exclusif et peut s'opposer à sa diffusion sans son autorisation. Chaque licencié a le choix d'accepter ou de refuser que son image soit diffusée sur les supports de communication de l'U.S. DAX Basket (cocher OUI ou NON dans le formulaire de renseignements joint à ce dossier d'inscription).

ARTICLE 4 - DROITS DU LICENCIÉ JOUEUR

La signature d'une licence à l'U.S. DAX Basket implique les droits suivants :

- > Droit d'utiliser les installations sportives et le matériel mis à disposition pour jouer au basket
- > Droit de jouer dans une ou plusieurs compétitions officielles
- > Droit de porter le maillot de l'U.S. DAX Basket mis à disposition pour la saison
- > Droit de bénéficier d'un encadrement complet lors des compétitions (entraîneur, arbitre, OTM).

ARTICLE 4 - LES DEVOIRS DU LICENCIÉ

L'U.S. DAX Basket souhaite donner une image positive de la section. Pour cela, il est nécessaire que tous les licenciés représentent dignement le club sur et en dehors du terrain, à domicile comme à l'extérieur. Ainsi toutes les personnes signant le formulaire de licence au club (entraîneur, joueur, arbitre, OTM, dirigeant, simple bénévole) s'engagent à respecter les règles de vie énoncées dans la présente charte.

ARTICLE 4.1 - LES DEVOIRS DU LICENCIÉ JOUEUR

Le joueur licencié à l'U.S. DAX Basket s'engage à :

- > respecter l'ensemble des acteurs qui participent à la vie du club et à l'organisation des rencontres : son entraîneur, ses partenaires, les arbitres, les O.T.M, les adversaires, et le public présent lors des matchs, à domicile comme à l'extérieur.
- > respecter le matériel fourni et les installations, à domicile comme à l'extérieur,

CHARTRE DE L'U.S.DAX Basket

- > ranger les ballons et les maillots à la fin des entraînements.
- > respecter les horaires de matchs, et d'entraînements,
- > participer à tous les entraînements et matchs, prévenir son entraîneur dans les meilleurs délais en cas d'indisponibilité.
- > accepter les décisions prises par le coach (techniques, tactiques...).
- > accepter les règles de fonctionnement de l'équipe, faire passer l'intérêt de l'équipe avant son propre intérêt,
- > donner le meilleur de soi-même pour assurer l'ambiance et les meilleurs résultats possibles de l'équipe.
- > encourager ses camarades pendant la rencontre, ne pas les critiquer.
- > participer aux réceptions d'après match.
- > aider à l'encadrement des matchs à partir de la catégorie U13. Des formations à la table de marque et à l'arbitrage sont proposées tous les ans en début de saison. Pour les juniors et seniors, obligation d'aider au minimum une fois par mois par joueur durant la saison.

ARTICLE 4.2 - LES DEVOIRS DE L'ENTRAINEUR

L'entraîneur a pour objectif de former le licencié à la pratique du basket en respectant les critères de formations adaptés à sa catégorie d'âge. Il officie sous la responsabilité de la commission sportive de la section.

Le respect du licencié est primordial. Ainsi, la recherche de certains résultats sportifs peut être occultée, dans certains cas, au profit de celle d'une bonne intégration du joueur dans l'équipe. En acceptant la responsabilité d'une équipe, l'entraîneur prend conscience de l'esprit du club et souscrit entièrement à cette philosophie et aux obligations de sa mission. Dans cet objectif l'entraîneur doit :

- > veiller à ce que chaque joueur sous sa responsabilité reçoive le même enseignement, une attention égale et un soutien adapté à ses besoins.
- > inculquer à ses joueurs le respect des règles, du fair-play sportif; il est attentif à ce que ceux-ci soient respectueux des arbitres et officiels, des adversaires, des autres joueurs, des dirigeants et du matériel.
- > assurer la remontée des informations à l'éducatrice et à la commission sportive en particulier en cas de problème de comportement ou de dysfonctionnement.
- > faire preuve d'une attitude irréprochable et afficher un comportement exemplaire tant sur les terrains qu'en dehors de ceux-ci.
- > être présent aux entraînements et aux matchs de son équipe aux heures fixées par les plannings du club ou les convocations qu'il remet aux joueurs,
- > collaborer de manière active avec les dirigeants du club,
- > assister aux réunions périodiques auxquelles les dirigeants du club le convoquent.

L'entraîneur se doit d'être présent aux différentes manifestations événementielles qui sont organisées par le club. Le cas échéant, il se met à la disposition du club durant ces manifestations pour aider activement à leur bon déroulement. Il se doit de communiquer auprès des joueurs et de leurs parents sur les dates, lieux et le déroulement des manifestations.

ARTICLE 4.3 - LES DEVOIRS DE L'ARBITRE ET DE L'OTM

Les arbitres et OTM officiant pour le club sont également tenus de respecter la chartre de l'U.S.DAX Basket sous peine de se voir sanctionnés au même titre que les joueurs et entraîneurs.

CHARTRE DE L'U.S.DAX Basket

ARTICLE 5 - LES ENGAGEMENTS DU PARENT, DE L'ACCOMPAGNATEUR (licencié ou non)

Les parents et accompagnateurs des licenciés mineurs se doivent de respecter les règles suivantes :

- > accompagner et récupérer son enfant à l'intérieur de la salle de basket, avant et après les entraînements et matchs. La section ne pourra être tenue responsable des enfants laissés à l'extérieur de la salle, ou laissés sans surveillance dans la salle après l'entraînement ou le match. Cela vaut bien sûr pour toutes les salles mises à disposition.
- > ne pas pénétrer dans les vestiaires avant, pendant et après un match ou un entraînement sans l'autorisation préalable de l'entraîneur,
- > ne pas pénétrer sur le terrain pendant le déroulement d'un entraînement ou d'un match.
- > accepter les décisions prises par le club (horaires des entraînements, choix de l'encadrement...).
- > accepter les choix sportifs de l'entraîneur.
- > venir encourager son enfant selon ses disponibilités et encourager toute l'équipe pendant les matchs.
- > participer de façon régulière, aux déplacements selon le planning prévu par l'entraîneur, s'y tenir ou se faire remplacer.
- > prendre en charge, à tour de rôle, la gestion des goûters d'après-match lors des matchs à domicile, hors boissons prises en charge par la section (catégories U9 à U18)
- > prendre en charge, à tour de rôle, le lavage des maillots (catégories U9 à U18).
- > s'impliquer, dans la mesure du possible dans les tâches d'encadrement des matchs (délégué de club, table de marque, coaching, arbitrage). Des formations sont proposées tous les ans en début de saison.
- > respecter le travail des bénévoles

ARTICLE 5 - FAIR PLAY

Les personnes licenciées ainsi que les parents et accompagnateurs (licenciés ou non) s'engagent à avoir un comportement fair-play à savoir :

- > Se conformer aux règles de jeu,
- > Respecter les décisions de l'arbitre,
- > Refuser toute forme de violence et de tricherie,
- > Être maître de soi en toutes circonstances,
- > Être exemplaire, généreux, tolérant.

ARTICLE 6 - SANCTIONS DISCIPLINAIRES

Tout acte d'une personne licenciée ou d'un parent, accompagnateur, supporter d'un licencié de l'U.S. DAX Basket allant à l'encontre de la présente charte fera l'objet de sanction pouvant aller jusqu'à l'exclusion définitive de la section. Une procédure de remédiation aux incivilités « STOP AUX INCIVILITES » a été rédigée dans les cas suivants :

- > incivilité survenue pendant une rencontre venant des supporters/et ou parents (personnes non licenciées)
- > incivilité venant d'un joueur/coach au cours d'une rencontre
- > incivilité survenue dans la vie du club

La procédure est affichée à l'entrée de la salle et sera envoyée par mail à tous les licenciés en début de saison.

CHARTRE DE L'U.S.DAX Basket

ARTICLE 7 - MATERIEL ET EQUIPEMENTS

- > Les ballons mis à disposition lors des entrainements et des matchs doivent être soigneusement rangés après chaque utilisation. Les ballons doivent être correctement utilisés et ne pas être dégradés.
- > Les vestiaires doivent être laissés en bon état après chaque utilisation
- > Chaque joueur doit prendre soin des tenues mises à disposition par la section (maillots, shorts, chasubles). Ces tenues doivent être restituées en intégralité à l'entraîneur à la fin de la saison.

STOP AUX INCIVILITÉS AU BORD DES TERRAINS

Vous avez souhaité que votre enfant fasse du sport pour son bien-être, son épanouissement personnel, vous avez choisi un sport collectif pour l'esprit de solidarité, son aspect social et amical. Le sport collectif est une excellente école de la vie. Il favorise le développement de l'estime de soi, la confiance en soi et permet à votre enfant d'être plus sociable. C'est pour ces valeurs que vous avez choisi le basket-ball. Alors, s'il vous plaît, ne l'oubliez pas lorsque vous supportez votre enfant.

- > **Supporter et encourager son enfant, ce n'est pas insulter l'arbitre**
- > **Supporter et encourager son enfant, ce n'est pas critiquer ouvertement l'éducateur**
- > **Supporter et encourager son enfant, ce n'est pas invectiver les autres parents**
- > **Supporter et encourager son enfant, ce n'est pas hurler afin d'obtenir la sortie d'un joueur que l'on considère moins bon.**
- > **Supporter et encourager son enfant, c'est savoir reconnaître ses faiblesses et l'encourager à progresser.**

LA VIOLENCE VERBALE N'A PAS DE PLACE DANS LES TRIBUNES

Comme chaque saison, nous ne tolérerons aucun débordement de quelque nature que ce soit dans le public afin de préserver votre enfant et l'esprit sportif.

US DAX BASKET

LES 9 GESTES DU JOUEUR ECO-RESPONSABLE

1 - DEPLACEMENTS

Je me déplace à pieds ou à vélo, je pratique le covoiturage, j'utilise les transports en commun

2 - GOURDE USD

J'apporte la gourde du club aux entrainements et aux matchs pour limiter les déchets. Je peux aussi l'utiliser en dehors du basket.

3 - EQUIPEMENTS

Je suis bien équipé mais pas sur-équipé !
Je privilégie la qualité à la quantité

4 - GOUTERS

Pour l'après-match, j'apporte des goûters faits maison, je privilégie les produits de saison et les achats locaux, j'évite le gaspillage.

5 - EAU ET ENERGIE

Je fais attention à ma consommation d'eau, je ne reste pas trop longtemps sous la douche, j'éteins les lumières

6 - RESPECT

Je prends soins des locaux et du matériel qui sont mis à ma disposition (ballons, maillots, chasubles, plots...)

7 - TRI SELECTIF

Je limite mes déchets et les dépose dans les poubelles qui correspondent au tri sélectif.

8 - RECYCLAGE

Je donne une seconde vie à mes équipements, en les donnant, en les recyclant ou en participant à la bourse aux affaires du club

9 - VIVRE ENSEMBLE

Je sensibilise mes coéquipiers et les autres licenciés aux pratiques éco-responsables

LES PARTENAIRES QUI NOUS SOUTIENNENT

Des jeux de maillots, des équipements, des panneaux dans la salle,
Merci à nos partenaires et donateurs qui contribuent au bon fonctionnement de la section !



GRAND DAX
AGGLOMÉRATION



Vous souhaitez être partenaire de l'US DAX BASKET ou de l'US DAX DMNISPORTS ?

Plus d'informations auprès de la commission partenariat
06.86.64.02.71 - usdax.basket40@gmail.com

LA LICENCE NUMÉRIQUE

Une plateforme en ligne (e-licence) a été créée afin que chaque licencié puisse créer ou renouveler sa licence. **Voici les principales étapes à retenir.**



JE JOUE DÉJÀ À L'US DAX BASKET

JE VEUX JOUER À L'US DAX BASKET

JE VEUX MUTER À L'US DAX BASKET

Je contacte l'US DAX par mail : usdax.basket40@gmail.com ou en contactant notre éducatrice Johanna DA SILVA au 06.46.69.43.80

LE CLUB M'ENVOIE UN LIEN POUR ACCÉDER À LA PLATEFORME E-LICENCE

JE ME CONNECTE A LA PLATEFORME E-LICENCE

Je complète mon dossier de pré-inscription,
Nouveau : pour les + de 16 ans > obligation de fournir une pièce d'identité

QUEL JUSTIFICATIF MEDICAL A PRODUIRE ?

JOUEURS MINEURS

Création et renouvellement
Questionnaire relatif à l'état de santé,
et en fonction des réponses:
nécessité de production d'un certificat médical de moins de 6 mois
Le questionnaire est joint dans e-licence

JOUEURS MAJEURS

Création : certificat médical obligatoire de moins d'1 an
Renouvellement : questionnaire de santé (pendant une période de 3 saisons sportives consécutives) puis à l'issue des 3 saisons sportives certificat médical de moins d'1 an
ou en fonction des réponse au questionnaire de santé: production d'un certificat médical de moins de 6 mois

PAIEMENT

Option 1 : je choisis le paiement en ligne proposé dans e-licence via HelloAsso
Option 2 : je choisis le paiement en chèque ou espèce, je prends RDV auprès du club pour fournir mon règlement

FINALISATION

Je renvoie mon dossier d'inscription complet (fiche de renseignements complétée, appel à bénévole)

LE CLUB PUIS LE COMITÉ DES LANDES VALIDENT MON INSCRIPTION

JE REÇOIS MA LICENCE NUMÉRIQUE PAR MAIL

JE PEUX PARTICIPER AUX ENTRAÎNEMENTS ET COMPÉTITIONS

NOUVEAUTE 2021

LE PAIEMENT EN LIGNE DE LA LICENCE

La Fédération Française de Basket-Ball a souhaité mettre en place un système de paiement de la cotisation afin d'offrir à l'ensemble de ses clubs affiliés la possibilité d'encaisser directement un paiement dématérialisé auprès de leurs adhérents.

HelloAsso, première plateforme de paiement du secteur associatif français a été retenue, dans le cadre de la consultation organisée par la FFBB.

Pourquoi la FFBB a choisi HelloAsso ? HelloAsso c'est :

- > Une solution éprouvée dans le secteur associatif depuis plus de 10 ans ;
- > Un service entièrement gratuit (pas de frais de mise en service ni de commission) ;
- > Une rémunération solidaire grâce à la contribution volontaire (l'adhérent décide de rémunérer ou non l'action) ;
- > Un accompagnement personnalisé pour la FFBB, les comités et les clubs.



L'U.S. DAX Basket a adhéré au paiement en ligne via HelloAsso. Le paiement en ligne est proposé sur la plateforme e-licence. Le paiement en ligne n'est toutefois pas obligatoire et le licencié a le choix entre le règlement par carte bancaire et un autre moyen de paiement.

Si le licencié choisit un autre moyen paiement, il devra prendre RDV auprès du club afin d'effectuer son règlement, soit par chèque, soit en espèces. Pour rappel, l'accès aux entraînements et aux matchs est conditionné au paiement de la licence.

Si le licencié choisit le paiement par carte bancaire, il sera redirigé automatiquement vers un formulaire de paiement HelloAsso prérempli avec le montant que la personne devra régler. Le montant de la cotisation est déjà calculé par la section, y compris les tarifs personnalisés (coup de pouce famille notamment). Nous invitons les familles qui souhaitent licencier plusieurs de leurs membres à en informer Johanna notre éducatrice. Les facilités de paiement sont disponibles sur HelloAsso.

A noter qu'une contribution entièrement volontaire pour HelloAsso lui sera proposée. Le licencié pourra la modifier, ou la retirer s'il le désire.

PAIEMENT EN LIGNE AVEC HelloAsso

À régler aujourd'hui

Règlement à

Contribution volontaire à HelloAsso ❤️ 87.98 €

Modifier la contribution volontaire

ATTENTION

Au moment du règlement, Faire attention au montant de la contribution. Si vous ne souhaitez pas faire de don, il faut modifier le montant.

NOUVEAUTE 2021

LE BASKET SANTÉ

LE BASKET SANTÉ, KÉZAKO ?

A partir de septembre 2021, L'US DAX Basket proposera des séances de basket santé. Conçu pour tous les publics et tous les âges (jeunes, adultes, seniors), avec ou sans pathologie, le basket santé vise à découvrir ou reprendre une activité sportive, sans compétition, avec un encadrement adapté et formé à cette pratique. Notre éducatrice Johann DA SILVA dispose des qualifications pour encadrer le basket santé.



Notre offre Basket Santé est recensée auprès du dispositif « PEPS » (Prescription d'Exercices Physiques pour la Santé) porté par l'Agence Régionale de Santé, la Direction Régionale à la Jeunesse à l'Engagement et aux Sports, et par le Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine. Le dispositif PEPS offre aux médecins et à leurs patients un cadre partagé, validé et sécurisé afin favoriser une pratique d'activité physique sur prescription médicale dans les meilleures conditions.



Nous proposons des séances tous les mardis de 9h à 10h sur inscription. Vous pouvez participer ponctuellement ou prendre une licence pour la saison au prix de 40€.

Pour plus de renseignements, contacter notre éducatrice Johanna DA SILVA :

06.46.69.43.80 / usdax.basket40@gmail.com



TARIFS DES LICENCES

CATÉGORIES	DATE DE NAISSANCE	PRIX CREATION	PRIX RENOUELEMENT
BABY-BASKET	2015-2016	70€	70€
U9 - MINI-POUSSIN(E)S	2013-2014	80€	80€
U11 - POUSSIN(E)S	2011-2012	90€	90€
U13 - BENJAMIN(E)S	2009-2010	95€	95€
U15 - MINIMES	2007-2008	100€	100€
U17/18 - CADET(TE)S	2004-2005-2006	110€	110€
U20 Masc	2003-2004	116€	116€
SENIORS	Avant 2003	116€	100€
LOISIR	-	90€	80€
BASKET SANTE	-	40€	-
DIRIGEANTS / OFFICIELS / TECHNICIENS	-	60€	60€

TARIF DES ASSURANCES	Option A	Option B	Option A+	Option B+
	2,98€	8,63€	3,48€	9,13€

Les personnes ne souhaitant pas adhérer à l'assurance de la Fédération Française de Basket-Ball nous ferons parvenir IMPERATIVEMENT une attestation par leur assureur.

Information pour les licenciés qui avaient une assurance FFBB et qui ne souhaitent pas la reconduire :

Chaque adhésion (et donc chaque cotisation à l'assurance) se renouvelle automatiquement par tacite reconduction à chaque échéance annuelle fixée au terme de la saison sportive (1er JUILLET) sauf dénonciation effectuée de la part du licencié par courrier recommandé avec accusé de réception expédié à la FFBB, au plus tard le 31 mai de l'année en cours de la Licence.

INFORMATION SUR LES FRAIS DE MUTATIONS / ET LICENCES AS

La section prend à sa charge les frais de mutation (60€ à partir de la catégorie U14) sauf cas particuliers.

La section prend également en charge les surcoûts liés à une licence AS (concerne les licenciés évoluant dans une équipe CTC portée par un autre club que l'U.S. DAX). Coût de 15 à 24€ selon la catégorie.

LE COUP DE POUCE FAMILLES

Les foyers ayant 2 membres ou plus, licenciés au sein de notre section, peuvent bénéficier d'un coup de pouce sur le prix de la licence la moins chère :

- > 2 membres licenciés USD Basket = **Remise de 15% sur le prix de la licence la moins chère**
- > Plus de 2 membres licenciés USD Basket = **Remise de 30% sur le prix de la licence la moins chère**

BÉNÉVOLES 1ère ANNÉE

Les bénévoles non joueurs qui s'engageront au sein de la section bénéficieront d'une licence gratuite pour leur 1ère année.

LES OFFRES USD



SECTION PRÉPARATION ET ENTRETIEN PHYSIQUE

Tarif préférentiel pour les licenciés d'une section de l'US DAX

> **60€ pour 1 personne au lieu de 150€**

Accès à la salle de musculation et aux cours collectifs :

Circuit-training/Taïso/Sophrologie/
Fessiers-Abdos-Cuisses/Cardio-training/Pilate

LA GOURDE

La section propose une gourde **pratique, durable, hygiénique, et élégante au prix de 6€**. Une étiquette permettra à chacun de la personnaliser.



LANDES BASKET MAGAZINE

Pour retrouver toute l'actualité du basket landais

> **Abonnement de 18€ pour 5 numéros**



FICHE DE COTISATION

UNIQUEMENT POUR LES PAIEMENTS CHEQUE ET ESPECES



SANS PAIEMENT, PAS DE LICENCE ET DONC PAS DE POSSIBILITÉ DE JOUER ET S'ENTRAINER

	LICENCE 1	LICENCE 2	LICENCE 3
NOM/PRENOM			
CATEGORIE			

	LICENCE 1	LICENCE 2	LICENCE 3
TARIF			
COUP DE POUCE*			
SOUS-TOTAL 1			
ASSURANCE			
ABONNEMENT LBM			
SOUS-TOTAL 2			

* Indiquer le % de réduction dans le cas où votre famille est concernée (licence la moins chère)

	LICENCE 1	LICENCE 2	LICENCE 3
TOTAL (1+2)			

TOTAL GLOBAL

Je choisis le paiement ... en espèces par chèque (à l'ordre de l'US DAX BASKET)

Dans le cas d'un paiement par chèque, je choisis le paiement en

1 fois
 2 fois
 3 fois

Je souhaite que mon chèque soit encaissé

le 5 du mois
 le 20 du mois
 pas de préférence

Fait à, le / /

Signature (responsable légal pour mineur)

FICHE DE RENSEIGNEMENTS (1/2)

Nom : Prénom :

Date de naissance : / / Nationalité :

Adresse :

Code postal : Commune :

Tel Domicile : / / / / Portable : / / / /

Autorité parentale : Père Mère Autre (à préciser)

AUTORISATIONS LÉGALES

Coordonnées des parents (à renseigner pour les mineurs)

LE PÈRE :

Nom

Prénom

Adresse

Commune

Profession

E-mail

Téléphone : / / / /

LA MÈRE :

Nom

Prénom

Adresse

Commune

Profession

E-mail

Téléphone : / / / /

Personne à contacter en cas d'urgence

La famille est immédiatement avertie, selon les renseignements que vous avez fournis au-dessus.

En cas d'absence des parents, veuillez indiquer la personne à prévenir :

Madame Monsieur

Lien de parenté (ou autre) avec le licencié :

Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone : E-mail :

Je soussigné (*),

> père, mère, responsable légal de

autorise mon fils, ma fille (), à pratiquer les disciplines de l'U.S.DAX Omnisports.**

> **accepte de pratiquer les disciplines de l'U.S.DAX Omnisports.**

Fait à Le / /

SIGNATURE :

(*) A compléter en fonction de l'âge de l'adhérent

(**) Rayer la mention inutile

DEVENEZ BÉNÉVOLES !

Le bon fonctionnement de notre section implique l'investissement de bénévoles (parents, joueurs, supporters...). Pour cette nouvelle saison, nous recherchons des bénévoles sur différentes missions : coaching, table de marque, arbitrage, manifestations organisées par la section ou l'Omnisports, prises de vues, communication...).

Vous êtes prêts à nous aider ? Nous sommes prêts à vous soutenir. Vous êtes intéressés par le coaching et l'arbitrage ? La section financera votre formation auprès du Comité des Landes de Basket. Vous souhaitez découvrir la table de marque numérique ? Des sessions de formation vous seront proposées en début de saison.

Les bénévoles non joueurs qui s'engageront au sein de la section bénéficieront d'une licence gratuite pour leur 1ère année. La table de marque, le coaching et l'arbitrage, nécessitent en effet la prise d'une licence.



POUR LES PERSONNES INTÉRESSÉES, MERCI DE RÉPONDRE A CE PETIT QUESTIONNAIRE ET LE RETOURNER AVEC LA DEMANDE DE LICENCE :

NOM : PRENOM :

TEL : MAIL :

JE SUIS INTÉRESSÉ(E) PAR :

- L'entraînement/le coaching d'une équipe
- La table de marque/le chronomètre
- L'arbitrage
- Participer à l'organisation des manifestations de la section ou de l'Omnisports
- Participer à nos actions de communication/information (réseaux sociaux, photos,....)
- Etre parent référent d'une équipe de jeunes (lien coach-parents, logistique déplacements, organisation des goûters...)